

BUDGET 2021



L'évaluation imposable des immeubles

Le rôle d'évaluation actuellement en vigueur couvre les exercices 2019 à 2021. Par conséquent, sauf pour les propriétaires de construction neuve ou ceux qui ont effectué des améliorations à leur immeuble, l'évaluation 2021 demeure identique à celle de l'exercice 2020.

Par ailleurs, la composition du rôle d'évaluation de la Ville présente les caractéristiques suivantes :

- La richesse foncière de la Ville est essentiellement composée de propriétés résidentielles;
- On y compte très peu d'immeubles commerciaux et aucune industrie.

Les principes appliqués dans la préparation des budgets de fonctionnement et d'immobilisation

- Une offre de services de qualité au meilleur coût possible;
- le gel des taxes foncières;
- Une saine gestion de la dette de la Ville, en respectant la capacité de payer des citoyens tout en appliquant le principe d'équité intergénérationnelle, c'est-à-dire en ne faisant pas payer uniquement le contribuable d'aujourd'hui pour des infrastructures et des équipements qui serviront sur une longue période.
- Une recherche assidue et constante de subventions de toutes natures offertes par les gouvernements supérieurs.

Principaux enjeux lors de la préparation du budget de fonctionnement

- L'état d'urgence sanitaire et ses effets sur les finances de la Ville et celles de ses contribuables
- Les hausses prévues aux conventions collectives de la rémunération des employés municipaux;
- L'augmentation du coût du traitement des matières résiduelles et des matières organiques en vertu du contrat accordé par la MRC de La Vallée-du-Richelieu, qui exerce ce pouvoir délégué de ses municipalités constituantes;

Budget de fonctionnement

	2021	2020	VARIATION	
Revenus				
Taxes	11 584 270 \$	11 392 835 \$	191 435 \$	1.7%
Paiements tenant lieu de taxes	77 020 \$	75 700 \$	1 320 \$	1.7%
Transferts et redevances gouvernementales	187 580 \$	191 800 \$	(4 220 \$)	-2.2%
Services rendus	388 280 \$	318 295 \$	69 985 \$	22.0%
Imposition de droits	1 154 650 \$	545 000 \$	609 650 \$	111.9%
Autres revenus	144 790 \$	169 750 \$	(24 960 \$)	-14.7%
	13 536 590 \$	12 693 380 \$	843 210 \$	6.6%

Charges				
Administration générale	2 281 940 \$	2 021 495 \$	260 445 \$	12.9%
Sécurité publique	2 268 910 \$	2 280 210 \$	(11 300 \$)	-0.5%
Transport	2 517 150 \$	2 441 360 \$	75 790 \$	3.1%
Hygiène du milieu	2 611 980 \$	2 322 150 \$	289 830 \$	12.5%
Urbanisme	588 760 \$	417 370 \$	171 390 \$	41.1%
Loisirs et culture	1 926 020 \$	1 756 640 \$	169 380 \$	9.6%
Frais financiers	293 530 \$	281 880 \$	11 650 \$	4.1%
	12 488 290 \$	11 521 105 \$	967 185 \$	8.4%

Éléments de conciliation à des fins fiscales				
Remboursement de la dette	835 900 \$	959 275 \$	(123 375 \$)	-12.9%
Remboursement du Fonds de roulement	212 400 \$	213 000 \$	(600 \$)	-0.3%
	1 048 300 \$	1 172 275 \$	(123 975 \$)	-10.6%
	13 536 590 \$	12 693 380 \$	843 210 \$	6.6%

Analyse des charges et éléments de conciliation

	2021	%	2020	%	VARIATION	%
Rémunération du personnel	3 029 640 \$	22.4%	2 621 710 \$	20.7%	407 930 \$	15.6%
Communications	134 680 \$	1.0%	163 370 \$	1.3%	(28 690 \$)	-17.6%
Services techniques et professionnels	2 358 390 \$	17.4%	1 886 675 \$	14.9%	471 715 \$	25.0%
Location, entretien et réparations	567 340 \$	4.2%	597 750 \$	4.7%	(30 410 \$)	-5.1%
Biens non durables	1 172 790 \$	8.7%	1 140 390 \$	9.0%	32 400 \$	2.8%
Service de dette et Fonds de roulement	1 336 830 \$	9.9%	1 453 955 \$	11.5%	(117 125 \$)	-8.1%
Quote-parts - gouvernements, régies	4 414 600 \$	32.6%	4 372 950 \$	34.5%	41 650 \$	1.0%
Autres	522 320 \$	3.9%	456 580 \$	3.6%	65 740 \$	14.4%
	13 536 590 \$	100.0%	12 693 380 \$	100.0%	843 210 \$	6.6%

COMMUNICATIONS : Bulletin municipal, site Internet, télécommunications, etc.

SERVICES TECHNIQUES ET PROFESSIONNELS : Contrat de sous-traitance, services juridiques, services d'ingénierie, logiciels, etc.

BIENS NON DURABLES : Électricité, gaz, mazout, essence, fournitures, etc.

QUOTE-PARTS : Régies et ententes intermunicipales, MRC de la Vallée du Richelieu, CMM, ARTM, etc.

Taux de taxes 2021

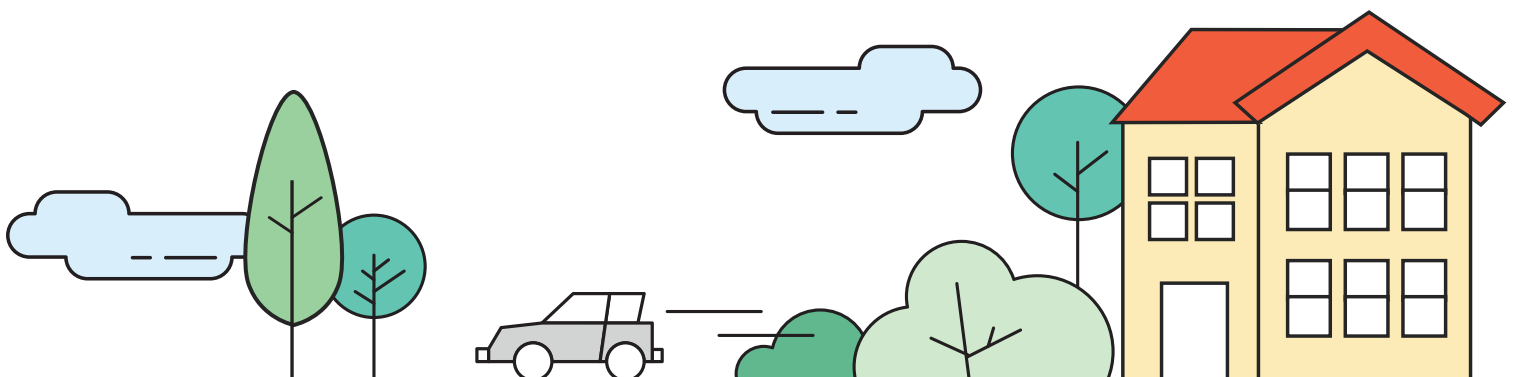
	2021	2020
Taxes foncières du 100 \$ d'évaluation		
Taux de base immeubles résidentiels	0.8353 \$	0.8353 \$
Immeubles 6 logements et plus	1.1135 \$	1.1135 \$
Immeubles non résidentiels	2.0883 \$	2.0883 \$
Terrains vagues avec services municipaux	1.6706 \$	1.6706 \$

Tarifs par logement ou local		
Taxe d'eau	204 \$	204 \$
TAXES POUR L'ASSAINISSEMENT DES EAUX		
Service de dette	30 \$	30 \$
Exploitation	255 \$	255 \$
TAXES POUR LES MATIÈRES RÉSIDUELLES		
Destinées au recyclage	75 \$	40 \$
Destinées à la biométhanisation	106 \$	112 \$
Destinées à l'enfouissement	168 \$	140 \$

Compte de taxes pour une maison unifamiliale moyenne		
Évaluation imposable	308 895 \$	
Taxes foncières	2 580.20 \$	2 580.20 \$
Taxe d'eau	204.00 \$	204.00 \$
TAXE POUR L'ASSAINISSEMENT DES EAUX		
Service de dette	30.00 \$	30.00 \$
Exploitation	255.00 \$	255.00 \$
TAXES POUR LES MATIÈRES RÉSIDUELLES		
Destinées au recyclage	75.00 \$	40.00 \$
Destinées à la biométhanisation	106.00 \$	112.00 \$
Destinées à l'enfouissement	168.00 \$	140.00 \$
	3 418.20 \$	3,361.20 \$

Le rôle d'évaluation est en vigueur pour les années 2019 à 2021, c'est pourquoi l'évaluation moyenne d'une maison unifamiliale est identique d'une année à l'autre.

Écart en \$	57.00 \$
en %	1.7%



Principaux enjeux lors de la préparation du Programme triennal des dépenses en immobilisations (PTI)

- La poursuite du plan directeur de mise à niveau de nos infrastructures en matière d'aqueduc, d'égout, de drainage et de voirie municipale;
- La poursuite du plan de gestion des véhicules et de la machinerie;
- La préparation d'un plan directeur des parcs, espaces verts et structures de loisir;
- La mise en place des infrastructures nécessaires au développement du secteur «Le Patriote».

PTI

	2021	2022	2023	TOTAL
Investissements				
Infrastructures	13 780 000 \$	20 000 000 \$	11 200 000 \$	44 980 000 \$
Bâtiments	688 000 \$	1 040 000 \$	100 000 \$	1 828 000 \$
Parcs et terrains de jeux	1 185 000 \$	25 000 \$	25 000 \$	1 235 000 \$
Véhicules	100 000 \$	550 000 \$	550 000 \$	1 200 000 \$
Autres	93 000 \$			93 000 \$
	15 846 000 \$	21 615 000 \$	11 875 000 \$	49 336 000 \$

Financement				
Emprunts	11 195 400 \$	21 550 000 \$	11 750 000 \$	44 495 400 \$
Subventions	3 939 600 \$			3 939 600 \$
Fonds de roulement	303 000 \$	20 000 \$	100 000 \$	423 000 \$
Excédent de fonctionnement	408 000 \$	45 000 \$	25 000 \$	478 000 \$
	15 846 000 \$	21 615 000 \$	11 875 000 \$	49 336 000 \$

Les points saillants

➔ Un gel des taxes foncières;

➔ L'ajustement des tarifs pour le transport et le traitement des matières résiduelles, afin de refléter le coût réel des contrats pour assurer ce service :

- Hausse de 35 \$ du tarif pour les matières destinées au recyclage;
- Baisse de 6 \$ du tarif pour les matières destinées à la biométhanisation;
- Hausse de 28 \$ du tarif pour les matières destinées à l'enfouissement.

